ACS / MM

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES
DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE

PORTO-NOVO, le 18 MARS 1963.

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

N° 115 /PR/MAISD-P DU 18 MARS 1963.

SOMMAIRE:
Nomination

AMPLIATIONS:
ORIGINAL. I
J.O.R.D I
M.A.I.D. 4
M.E.FP. I
M.F.T. I
(.L. I
S.G.C.M. IO
S.G.A.N. IO
P.C.M. IO
D.P. 2
C.F. I
S.F. 5
F.P. I
F.B. I
D.I. I
TRESOR. I
INFO-RADIO. I
S/P.PORTO-N. I
ARR.EKPE. I
DEP.SUD-EST. I
INTERESSE I

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU la LOI N°59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des Emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;

VU les nécessités de service ;

SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de la Défense ,

LE Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE:

ARTICLE 1°- Monsieur LIGAN Samuel, Agent de Bureau de 2°classe en service à la Sous-Préfecture de Porto-Novo est nommé Chef de l'Arrondissement d'Ekpè en remplacement de Mr. Charles KOUKOUI qui reste Sous-Préfet de PORTO-NOVO.

ARTICLE 2°- Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera ./.-

Par le Président de la République
Le Ministre des Affaires Intérieures,
de la Sécurité et de la Défense absent,
Le Ministre du Commerce, de l'Economie
et du Tourisme chargé de l'intérim,

P. DARBOUX.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

H. MAGA.